RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ

Quartier Chennevières

Samedi 14 septembre 2024 – 10h – Ecole Chennevières

Compte-rendu

Atelier Participatif

Échanges autour du projet d'aménagement en cours

Les objectifs de l’atelier

Échanges autour du projet en cours pour la place de la Liberté

- Présenter le projet en cours issu du travail de synthèse réalisé par l’Agence Folléa-Gautier
- Échanger avec vous sur ce projet d’aménagement de la place de la Liberté

Les participants

60 personnes ont participé à l'atelier dont :

- Une douzaine de personnes qui n'ont pas participé à la concertation et n'ont aucune connaissance du projet.

Ville de Conflans-Sainte-Honorine :

- Laurent BROSSE, Maire de Conflans-Sainte-Honorine
- Grégory FÖLDI, Directeur des Services Techniques

Citallia et la maîtrise d'œuvre des espaces publics, l'Agence Folléa-Gautier :

- Matthieu GARANCHER, Citallia
- Maxime BARDOU & Lisa FELLINI, Agence Folléa-Gautier

Animation de la réunion et compte-rendu :

- Iris DENIAU & Émilie WALKER, Agence Eker

Déroulé de l'atelier

Échanges autour du projet en cours pour la place de la Liberté

Accueil
&
Rappel des étapes précédentes

Présentation des travaux de Folléa-Gautier
&
Echanges

Temps de contribution des participants
(Séparation en sous-groupes)

Clôture

Synthèse des enseignements à ce stade

Décembre 2023 – Août 2024

COMPTE-RENDU

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ *- Quartier Chennevières*

ATELIER PARTICIPATIF – 14 SEPTEMBRE 2024

Échanges

- **Un participant demande si les riverains du projet de Carrefour qui sont impactés se verront racheter leur bien.**
- La Ville indique qu'une concertation se tient sur ce projet connexe, avec une réunion prévue le 3 octobre, et que des échanges directs entre Carrefour et les propriétaires concernés sont réalisés en complément.

- **Un participant s'interroge sur la disponibilité en ligne des comptes-rendus et demande à ce que la présentation faite ce jour soit en ligne rapidement.**
- Il est précisé que l'ensemble des comptes rendus complets des échanges ont été diffusés sur le site Internet de la ville dans les semaines qui ont suivi chaque séquence.

Présentation des travaux de l'Agence Folléa-Gautier

Maxime BARDOU

Paysagiste et urbaniste

AGENCE FOLLÉA-GAUTIER

COMPTE-RENDU

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ *- Quartier Chennevières*

ATELIER PARTICIPATIF – 14 SEPTEMBRE 2024

Échanges

Plusieurs participant ayant demandés des précisions sur la politique de stationnement de la ville vous pouvez vous reporter au document dédié sur le site de la ville :
https://www.conflans-sainte-honorine.fr/wp-content/uploads/2024/04/stationnementflyer2023.pdf

- **Un participant demande comment a été calculé la durée de 30 minutes pour les places minutes.**
- **Un participant souligne que les calculs sont très précis et rappelle que les places de Carrefour utilisées aujourd'hui ne sont pas prises en compte dans l'état des lieux de départ.**
- **M. Blot intervient au nom du Collectif de la place de Chennevières et lit un courrier adressé au Maire de Conflans fin août. Il cite une pétition et un manifeste signés respectivement par 250 et 450 participants. (Cf. Annexe)**
- **Un participant revient sur les sujets de stationnement sauvage, de vitesse de circulation et de la sécurisation des passages piétons, constatant que les véhicules ne s'arrêtent pas aux passages piétons.**
- La Ville rappelle l'atelier du 3/10/24 sur le projet Carrefour.

  Elle explique qu'aujourd'hui 140 places sont comptabilisées sur le parking Carrefour, environ 60-70 d'entre elles sont utilisées en longue durée de journée, notamment par les professionnels du quartier. L'autre partie (60-70 places) sont utilisées par les clients de Carrefour et commerçants de la place.
- Carrefour prévoit de refaire les 140 places, avec probablement deux étages en sous-sol. 90 places seront payantes mais en libre accès (pas uniquement dédiées aux clients Carrefour). Carrefour va mettre en place une gratuité clients (pour les clients Carrefour, entre 1h et 2h). Une réflexion est en cours avec Carrefour pour que ces tickets gratuité soient revendus à l'association des commerçants de Chennevières.
- En résumé : stationnement 30 minutes rapides, stationnement 2h, stationnement dans le -1 de Carrefour.
- La Ville indique que Carrefour aura des données chiffrées confirmées le 3/10.
- Enfin, la ville réfléchit à un abonnement professionnel. Il est précisé que cette question de la tarification prend plus de temps à étudier.
- Le paysagiste Maxime BARDOU explique la proposition du stationnement 30 minutes. Cette durée a été partagée avec les professionnels et commerçants rencontrés. C'est l'idée de pouvoir faire un ou deux achats rapides.
- A l'étude aussi : mettre en place une gratuité sur les 30 premières minutes de stationnement.
- Sur le sujet de la sécurité et des vitesses de circulation, il précise que la conception des chaussées met tout en œuvre pour inciter à la réduction de vitesse (nivellement similaire partout, largeur de voiries étroite, etc.). Sur le respect des rotations de places de stationnement, des bornes d'affichage peuvent être installées et garantir un décompte du temps de stationnement.

Échanges

- **Un participant s’interroge sur la rue Pierre Le Guen.**
- La ville explique que ce projet est un avant-projet n°1 qui sera soumis à différents avis, dont celui des participants à la concertation.

- Le Maire prend la parole suite à l’interpellation du Collectif. Il rappelle le plan guide initial avec une voie centrale traversante, qui a été abandonné suite à la première concertation. Il rappelle aussi le nombre de réunions et d’ateliers qui ont été organisés. Une trentaine d’heures de concertation.
- Il garantit que les décisions prises par les élus le sont à partir des enseignements de la concertation.
- Une proposition a été faite par le comité d’utilisateurs (il en rappelle la composition), qui était de garder du parking au cœur de la place. Il s’agit d’un projet d’ampleur, la ville doit solliciter les partenaires pour le financer. Si elle indique à ces partenaires : « *On a un parking aujourd’hui, on veut faire un parking demain* », la ville ne pourra pas faire le projet.
- Le Maire rappelle qu’il y a toujours eu des oppositions sur ce projet et sur les versions proposées par ses prédécesseurs.. Il confirme son souhait d’aller au bout du projet. Il rappelle que la concertation avait démarré en 2018. La solution proposée a été discutée, concertée, des études ont été réalisées. La solution n’est pas forcément parfaite. Mais l’ambition initiale partagée et relayée c’est de faire un lieu de vie végétalisé. On ne peut pas créer un cœur de vie avec un parking sur la place.
- Il rappelle que le nombre de places de stationnement a été augmenté par rapport au projet initial.
- Un travail est en cours avec Carrefour pour optimiser l’organisation du stationnement.
- Le Maire indique qu’il ne peut entendre qu’on n’a pas écouté.
- Les comptes rendus des rencontres sont en ligne. Les élus n'ont pas participé aux ateliers de concertation afin que l'on ne leur reproche pas que le projet soit uniquement porté par la Ville
- La fête foraine est le seul point qui reste à lever. S’il il y a besoin d’un terrain en dur, l’option d’organiser ailleurs cet événement sera étudiée avec les organisateurs.
- Concernant la Fête de la musique, la fête de la Saint Jean : la ville s'est assurée qu’on puisse les tenir sur la place. L’Oktober Fest a été créée en 2023, l’objectif n’est pas de le supprimer. La politique événementielle de la ville est très dynamique. Le projet d’aménagement de la place permettra de la conforter.

Échanges

- **Un participant interroge sur les travaux actuels. La rue Henri Spysschaert est impraticable avec du stationnement.**
- **Le participant explique également avoir le sentiment de ne pas être écouté.**
- M. Le Maire propose d'en parler à la fin de la réunion – le sujet ne concernant pas la place de la Liberté.

- Le paysagiste Maxime Bardou rappelle que les commerces et les services n'ont pas besoin de places de stationnement, mais de clients. La rotation des places amènera plus de clients.

- **Un participant évoque la méthode**. **Ce projet, c'est deux projets : la place, le Carrefour et les immeubles. Nous aimerions avoir une présentation d'ensemble. Les nouveaux habitants vont aussi circuler. Sont-ils pris en compte dans les calculs évoqués sur le stationnement ?**
- **Une participante s'interroge sur la temporalité des projets. Elle s'interroge sur le stationnement lors des événements.**
- **Une participante s'interroge sur la rue Henri Spysschaert dans laquelle passent les bus. Elle souhaite comprendre comment débouchent les bus sur la place de la Liberté. Elle invite chacun à y mettre du sien et invite les participants à réfléchir « si on veut qu'elle reste ce qu'elle est aujourd'hui, « moche » ou changer ». « On ne peut pas avoir tout et son contraire ». « Il faut penser à l'argent dépensé pour les études et la concertation. »**

- La Ville rappelle qu'un parking est prévu par Carrefour pour les nouveaux logements. Il précise qu'un dossier cas par cas sur les questions environnementales sera déposé auprès des services de l'Etat. Il rappelle que les maîtres d'ouvrages des deux projets sont différents et explique qu'en janvier, un temps est prévu pour présenter les deux projets de manière conjointe.
- Dans le meilleur des cas, les travaux pourront démarrer en 2026. Le chantier du projet Carrefour Market durera 4 ans.
- Le Maire explique que le stationnement pendant les événements fonctionnera comme aujourd'hui, réparti entre Maréchal Ney et Carrefour.

Échanges

- **Un participant s’interroge sur les stationnements de longue durée qui viennent pour accéder au bus. Il demande des précisions sur l’entrée de la résidence des Grès.**

- **Un participant commerçant pharmacien regrette l’organisation de cette rencontre le samedi, ce qui ne permet pas de faire venir les commerçants. Trois seulement sont prévus aujourd'hui. Il souhaite aussi embellir la place, mais pas avec une végétalisation qui bouche tout comme c’est proposé. Il contredit le mot de « consensus » employé dans le VAC, expliquant en leur nom que les médecins, les professionnels de santé, le comité de quartier, les commerçants sont contre le projet. Il indique avoir, cette semaine, contacté l’ARS pour un transfert de licence sur une autre commune.**

- La ville indique que les accès de la résidence des Grès vont changer. Une réunion avec les copropriétaires sera organisée dans les prochaines semaines.
- Concernant les bus : la ville invite les usagers de la gare à se stationner sur le parking du marché, qui est partiellement vide.

- Le Maire démontre que les participants ont été entendus : le stationnement a été réinstallé autour de la place de la Liberté.
- En ce qui concerne les médecins, le projet de proposer du stationnement longue durée dans le parking carrefour est nouveau et n’a pas encore été porté à leur connaissance.
- Il rappelle que le stationnement autour du marché est largement inoccupé. Et que la distance à marcher est un moindre mal, c’est une chance d’avoir des praticiens.
- En ce qui concerne les futurs nouveaux habitants : l’objectif est de mieux circuler dans la rue des Grandes Terres, dont le gabarit va être revu. Le bus passera par là au lieu d’emprunter la rue de l’Ambassadeur.

Échanges

- **Un représentant de l’association CCVE prend la parole. Il rappelle que les différents ateliers participatifs ont présenté plusieurs projets. Des personnes sont aujourd'hui mal à l’aise sur cette place : les piétons.**
- **Il constate que le projet a nettement évolué. On pourrait ne rien changer mais ce n’est pas la position de CCVE.**
- **Un autre élément qui a évolué : le stationnement pour les commerces. On voit sur le projet des places de stationnements en nombre, et vous nous expliquer qu’avec la rotation, cela convient.**
- **Il indique que cette concertation n’a pas été inutile : il y a des compromis à faire, des partenaires à écouter. Il se dit content de voir des scénarios différents et espère que le projet final prendra en compte les commerçants, les piétons, les usagers, la végétation, la continuité des activités festives.**
- **La concertation n’était pas parfaite mais elle a permis de faire évoluer le projet.**

Temps d’atelier autour du projet d’aménagement en cours

Restitution collective

COMPTE-RENDU
RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ - *Quartier Chennevières*
ATELIER PARTICIPATIF – 14 SEPTEMBRE 2024

Tableau de synthèse de vos contributions concernant la variante « un vocabulaire classique et sobre»

Avantages

Table A :

- Variante plus appréciée car elle laisse plus de place aux jeux des enfants.
- Les participants sont très satisfaits du projet. Ils félicitent les paysagistes pour leur travail.

Table B :

- Les terrasses sont appréciées.
- Cette variante semble plus ouverte.

Table D :

- Les structures fixes (bancs,… etc.) sont mieux distribuées.

Table C :

- Plus facile d'entretien, mobilier plus durable.
- Plus adapté aux personnes à mobilités réduites.

Inconvénients

Table B :

- Risque de nuisances et de bruits la nuit . Craintes que les personnes actuellement à côté de la maison de quartier se déplacent vers la place.
- Comment sécuriser la place ?
- De manière générale, il faut éviter le mobilier non fixe et les endroits où s'allonger.

Table C :

- L'écran végétal pourrait nuire à la visibilité sur la place depuis la rue Désiré Clément notamment.
- Plus classique, moins « jeune ».

Tableau de synthèse de vos contributions concernant la variante « nuances de couleurs et une identité contemporaine »

Avantages

Table C :

- Les couleurs et l'esthétique sont appréciés, « cela va plaire aux jeunes ».

Table D :

- Le grand banc en bois avec toboggan intégré est apprécié.

Inconvénients

Table A :

- Pergolas : Attention aux tempêtes; il faut penser aux coûts d'entretien et au temps de manutention
- Les bancs prennent trop de places.
- Cette structure moderne semble peu adaptée au passé agricole du quartier

Table C :

- Attention au vieillissement des équipements dans le temps.
- Grand banc : le mobilier semble peu adapté aux personnes âgées.

Table D :

- Pergolas : elle semble trop imposante
- Les chaises en tissu ne sont pas adaptées aux seniors
- Comment sécuriser cet espace le soir ?

Autres remarques

Le projet :

- **Mixer les deux variantes : des terrasses sans les pergolas mais avec le grand banc.**
- **La modification de l'entrée de la résidence n'est pas claire et doit être mieux expliquée.**
- **Il faut un revêtement différent pour les voitures et les piétons pour des questions de sécurité.**

- **Éléments positifs :**
  - **L'espace terrasse poche du Bar le Saint Claude est positif**
  - **Le sens unique de la rue Pierre Le Guen et les arbres qui y sont plantés sont aussi des aménagements positifs car ils renforcent la sécurité et diminuent les nuisances sonores pour les riverains 24h/24 et 7jours/7.**
- **Éléments moins positifs :**
  - **Il reste à trouver l'espace pour le couloir de bus avenue Maréchal Foch**
  - **Il faut mettre plus de stationnements rue Pierre Le Guen**
  - **Pourquoi le stationnement rue Désiré Clément n'est-il pas optimisé ?**
  - **La déviation implique plus de temps pour se rendre à la gare.**
  - **L'arrêt de bus sera plus loin des habitations**
  - **Le pourtour en bois n'est pas indispensable**

Autres remarques

Circulations et stationnements

- **Il faudrait ouvrir d'autres rues, hors de la Place de la Liberté, pour accéder à l'autoroute.**
- **Rue Henri Spysschaert, le trottoir de droite depuis la place pourrait être supprimé car il n'est pas utilisé.**
- **Il faut rendre gratuit le parking du marché.**
- **Mettre la place en zone 30km/h.**
- **Il faut une étude d'impact sur la rue des Grandes Terres et ses riverains car cette rue est déjà très fréquentée.**
- **Il faut faire respecter les limitations de vitesse rue d'Herblay et interdire ou limiter fortement le passage des camions (fortes nuisances sonores)**
- **Les membres du collectif de sauvegarde de la Place Chennevière et les commerçants sont toujours insatisfaits du nombre de place de stationnements.**

Signalétique

- **Mieux indiquer la place du marché**

Projet Carrefour

- **La hauteur des immeubles est problématique pour l'ensoleillement des riverains. On végétalise d'un côté mais on bétonne de l'autre.**
- **Les travaux vont impacter les riverains pendant 4 ans…**
- **Quelles sont les capacités d'accueil des équipements publics en lien avec l'arrivée de nouveaux habitants ?**

MERCI !

www.conflans-sainte-honorine.fr

Annexes